

DESSINONS
NOTRE
TERRITOIRE

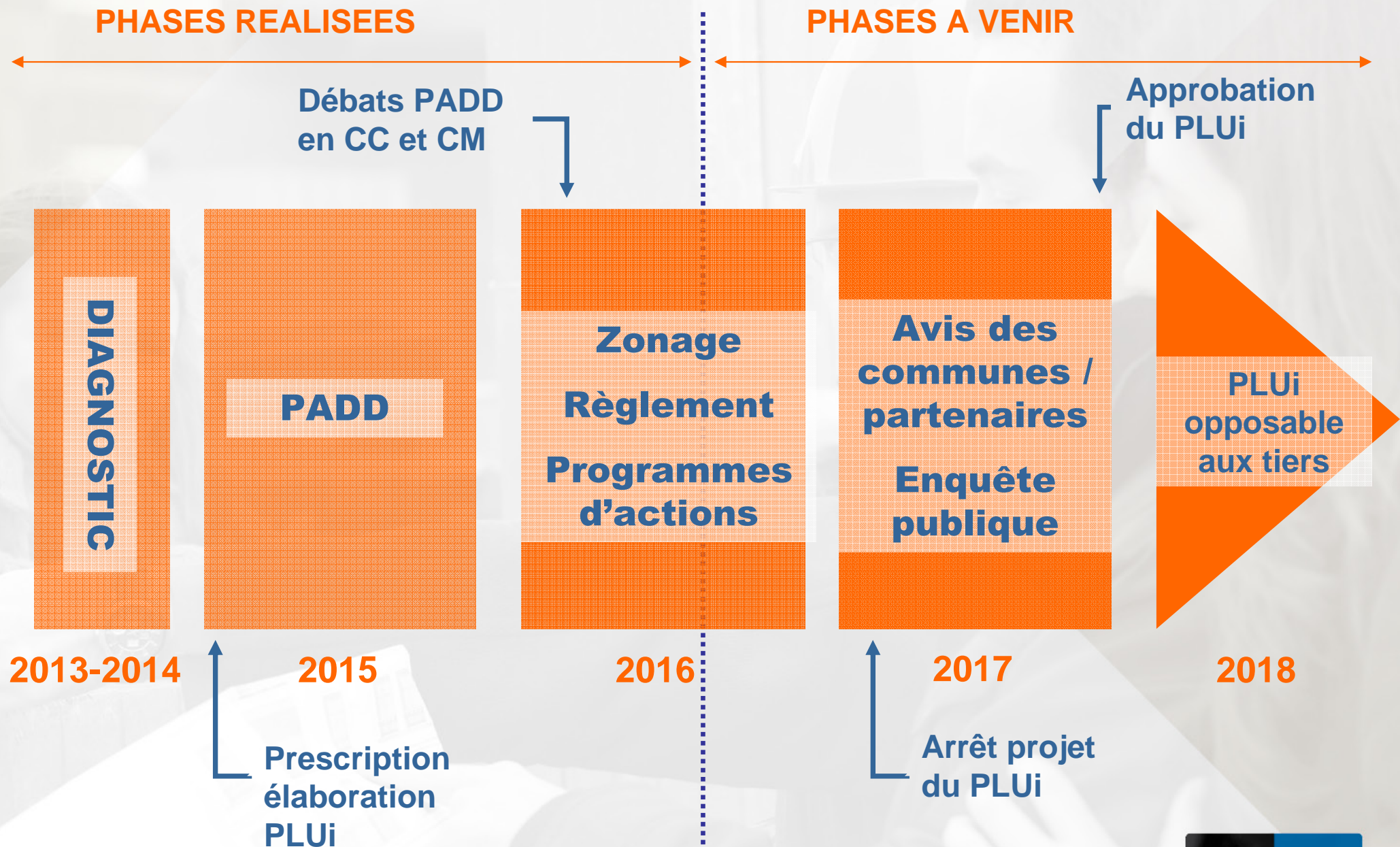


Club PLUi d'Autun, le 15/09/2016



*Interventions :
S.VALETTE & J. ALARCON*

LE CALENDRIER



LES SECTEURS DU GRAND CHALON



LES SECTEURS DE L'AGGLOMÉRATION

CENTRE URBAIN

- 4 COMMUNES
- 59 500 HAB. (57%)

BRESSE CHALONNAISE

- 5 COMMUNES
- 10 500 HAB. (10%)

PLAINE NORD

- 8 COMMUNES
- 12 500 HAB. (12%)

PLAINE SUD

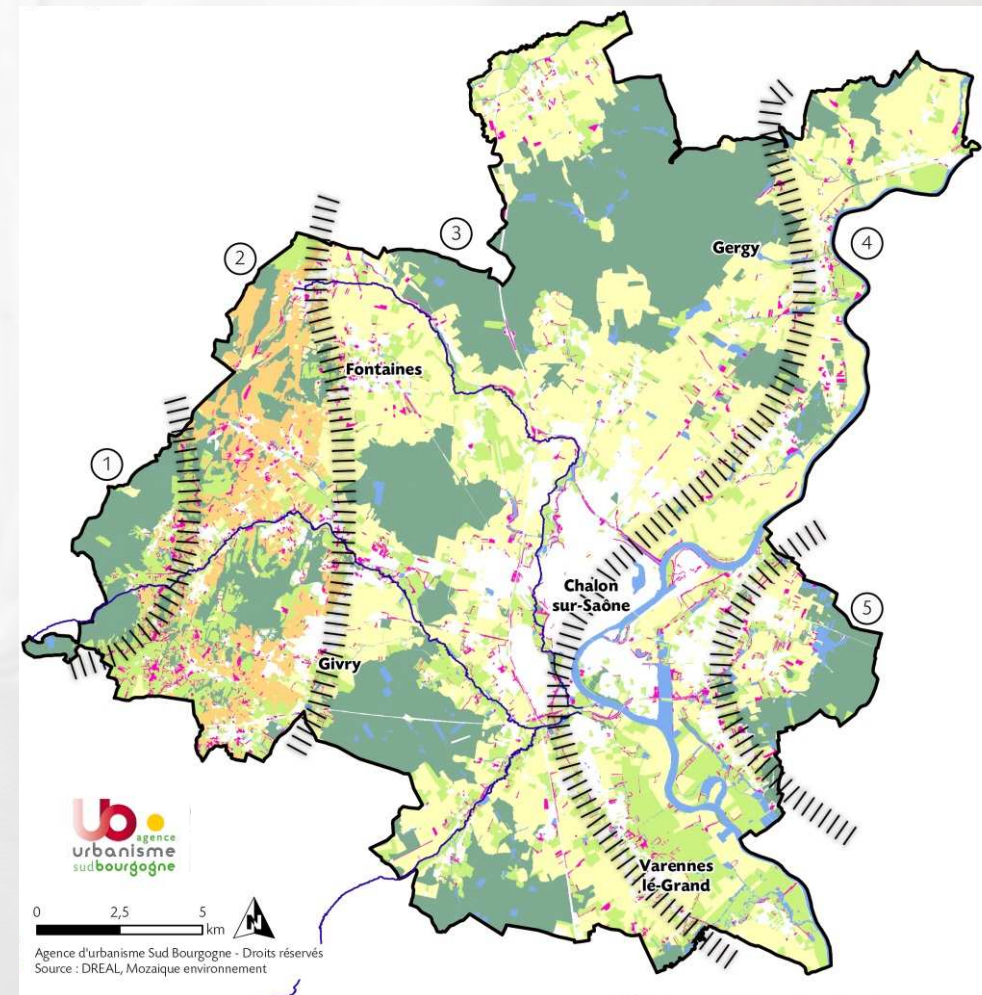
- 6 COMMUNES
- 7 500 HAB. (7%)

CÔTE CHALONNAISE

- 14 COMMUNES
- 14 500 HAB. (14%)

Caractéristiques du territoire du Grand Chalon

- Enjeux liés à l'eau :
 - Risque d'inondation, par débordement et par ruissellement
 - Approvisionnement en eau potable
 - Gestion des eaux pluviales
 - Préservation des milieux naturels



□ Tache urbaine

Ensembles paysagers

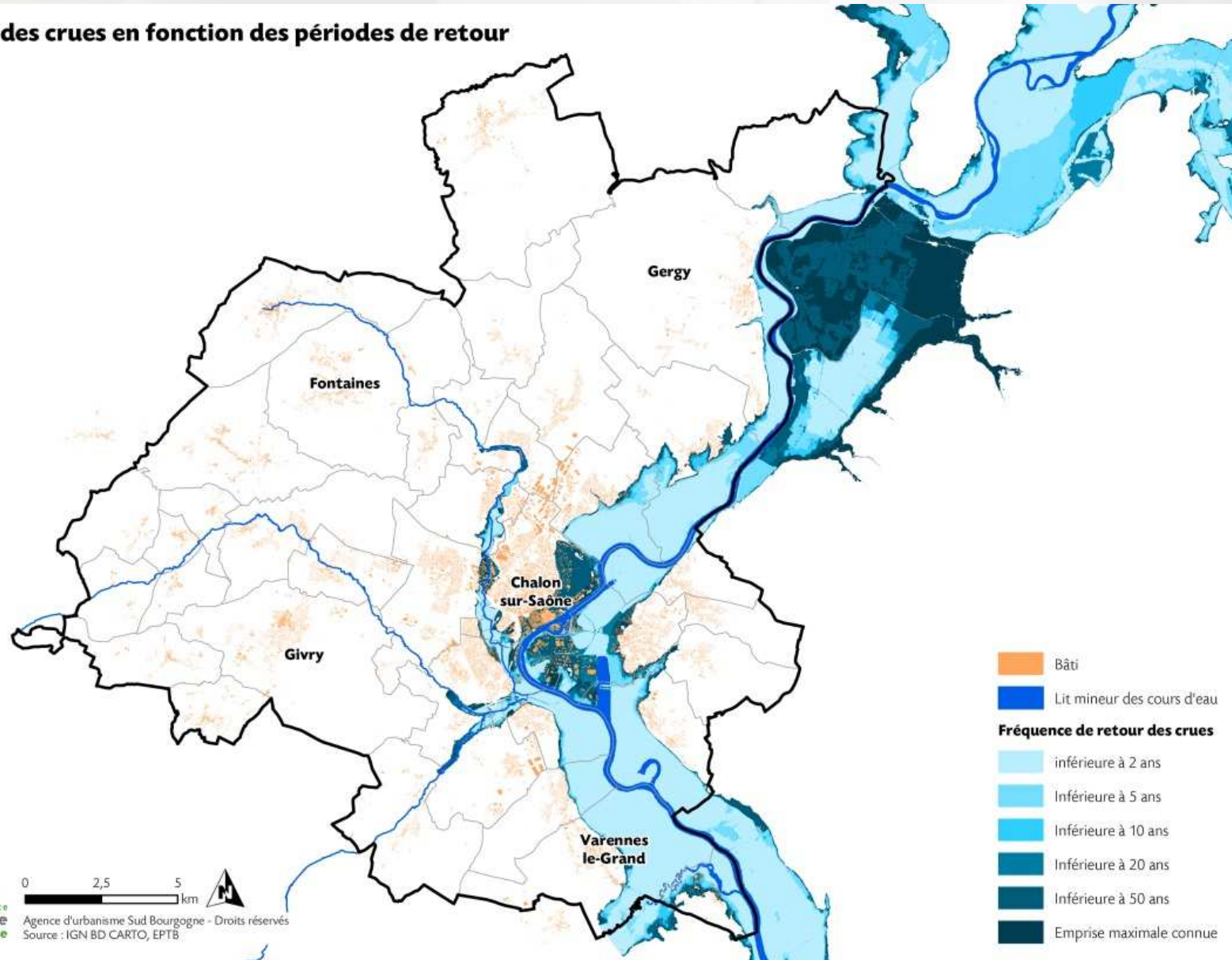
- ① La vallée des Vaux
- ② La côte chalonnaise
- ③ Les terrasses de la Saône
- ④ La vallée de la Saône
- ⑤ La Bresse chalonnaise

Terrains agricoles et naturels

- Cours d'eau et milieux humides
- Cultures
- Forêts
- Pelouses et prairies
- Vigne
- Haies agricoles

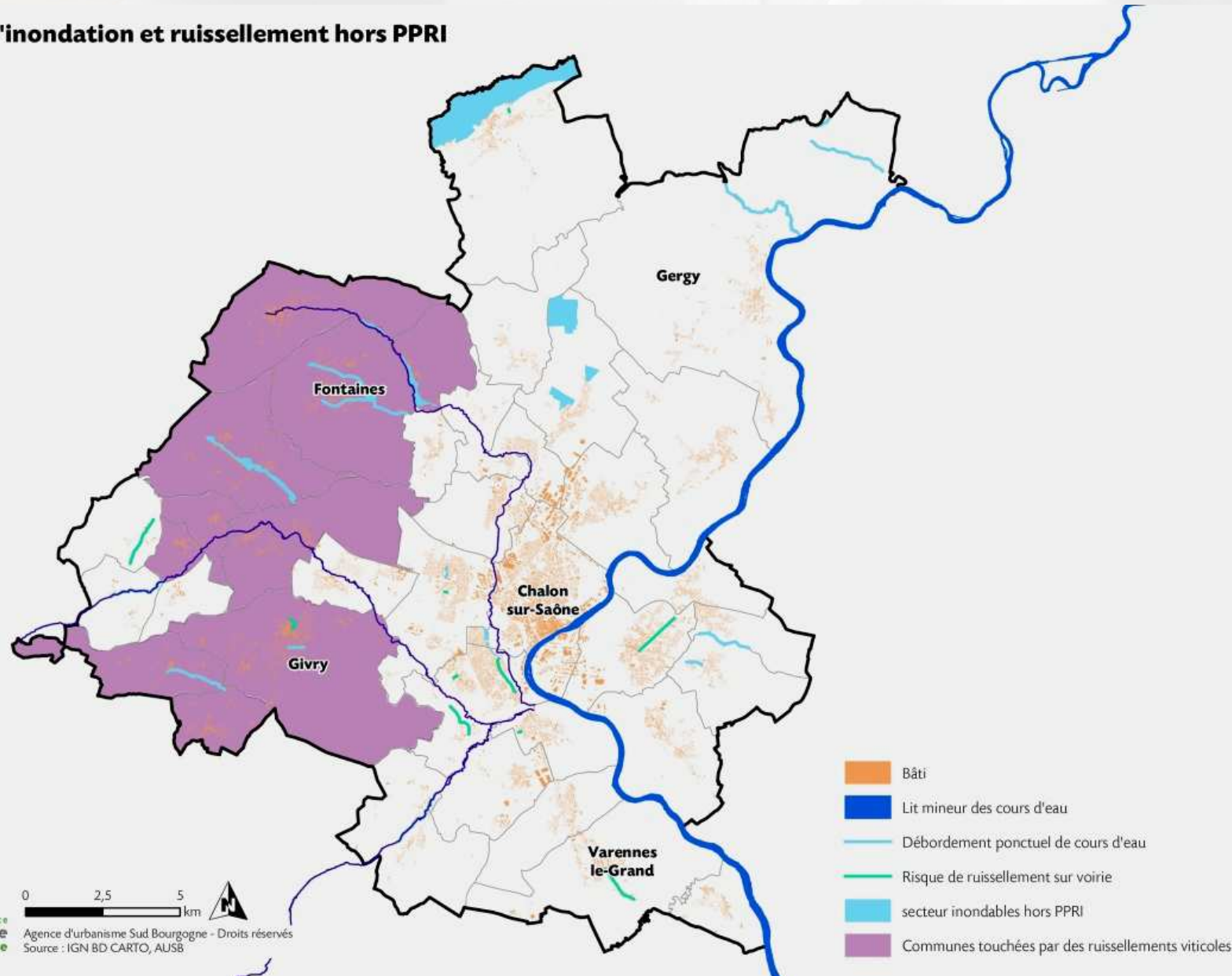
Les enjeux liés à l'eau

Emprise des crues en fonction des périodes de retour



Les enjeux liés à l'eau

Risque d'inondation et ruissellement hors PPRI



Le phénomène de ruissellement

- **En 18 mois**, le territoire a subi 3 événements d'intensité rare: pluies de retour 50 ans à 100 ans.

3-4 novembre 2014:

24 communes reconnues en état de Catastrophe Naturelle
280 foyers et **50 entreprises** sinistrés recensés;
220 000 euros H.T. de dommages aux voiries et infrastructures

13 mai 2016:

19 communes sinistrées

24-25 juin 2016:

12 communes sinistrées
700 000 euros H.T. de dommages aux voiries et infrastructures

→ *Dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle: **une source importante de données de terrain à exploiter***

Le phénomène de ruissellement

Données recueillies par les communes: Exemple à Saint-Désert



Le phénomène de ruissellement

- Une étude conduite avec:
 - la DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
 - L'ARAA (Association pour la Relance Agronomique d'Alsace)
- Des solutions multiples
 - **Zones à risques:** déclassement, autorisation avec prescriptions
 - **Usages des sols:** pratiques à promouvoir ou à éviter
 - **Travaux:** entretien régulier, modification ou création de nouveaux ouvrages
 - **Prévention:** diagnostics individuels, culture du risque

CALENDRIER:

- Intégration d'un zonage à risques et d'un règlement dans le PLUi
- Actions de prévention et travaux à partir de 2017